

Résumé
Opinion de la Chambre des députés sur
Proposition de Recommandation du Conseil relative à l'accès des travailleurs
salariés et non salariés à la protection sociale
COM (2018) 132

La Chambre des députés a précisé sa position de principe pour la nécessité de renforcer un climat propice à un environnement entrepreneurial stable et reconnaissant la nécessité du suivi et de la réglementation des nouvelles formes de travail atypiques, recommande, dans ce contexte:

- la simplification et la modernisation de la classification des professions;
- l'analyse approfondie des écarts entre les États membres en la matière;
- l'élaboration de normes de transférabilité;
- le suivi de l'impact différencié de la recommandation proposée;
- analyser l'augmentation de la charge administrative résultant de l'application de la recommandation